



L'instrument PME : le nouveau financement H2020 pour les PME innovantes

Horizon 2020 est le nouveau programme de recherche et d'innovation de la Commission Européenne. Il prévoit de soutenir et financer des PME européennes hautement innovantes à travers un outil spécifique : **l'instrument PME**.

Qui est concerné ?

L'instrument PME est exclusivement destiné aux **PME** (moins de 250 employés, CA < 50 millions d'€) des **pays membres de l'UE** (ou pays associés), porteuses d'une **innovation de rupture**.

Il vise en priorité les projets innovants portés par une seule PME. Les projets portés par un groupement de PME ne sont cependant pas exclus, à condition qu'il ne s'agisse pas d'une simple relation de sous-traitance mais bien d'une problématique commune.

Quels sont les domaines visés ?

Les appels à projets suivants sont ouverts pour la période **2014-2015** :

Espace

- Space SME Instrument

TIC

- ICT-37 : Open Disruptive Innovation Scheme

Nanotechnologies, matériaux avancés, biotechnologie

- NMP-25 : Accelerating the uptake of nanotechnologies, advanced materials or advanced manufacturing and processing technologies by SMEs
- BIOTEC-5 : SME boosting biotechnology-based industrial processes driving competitiveness and sustainability

Santé, médical

- PHC-12 : Clinical validation of biomarkers and/or diagnostic medical devices

Sécurité alimentaire, agriculture et exploitation forestière éco responsable, recherche maritime/aquatique

- SFS-08 : Resource-efficient eco-innovative food production and processing
- BG-12 : Supporting SMEs efforts for the development - deployment and market replication of innovative solutions for blue growth

Energie verte

- SIE-01 : Stimulating the innovation potential of SMEs for a low carbon energy system

Transports

- IT-1 : Small business innovation research for Transport

Action environnementale, climat et développement durable

- SC5-20 : Boosting the potential of small businesses for eco-innovation and a sustainable supply of raw materials

Protection des libertés et de la sécurité des citoyens en Europe

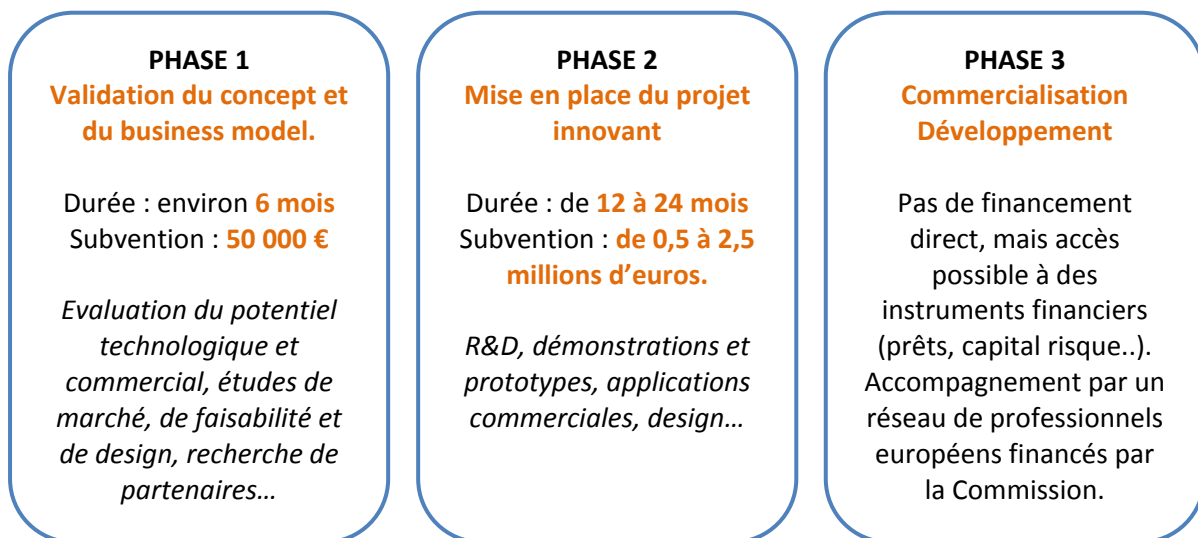
- DRS-17 : Critical infrastructure protection topic 7: "Protection of Urban soft targets and urban critical infrastructures"

L'Europe dans un monde qui change : innovation et réflexion sociétale

- INSO-9-2015-1: Innovative mobile e-government applications by SMEs (à partir de 2015)
- INSO-10-2015-1: SME business model innovation (à partir de 2015)

Comment est mis en place l'instrument PME ?

L'instrument PME est découpé en 3 phases, en fonction du stade de développement du projet innovant :



A noter : seuls les projets les plus innovants sont subventionnés et la **concurrence** est rude ! Il n'existe pas de quotas par pays, les projets sont étudiés et choisis en fonction de leur caractère hautement innovant.

Quels sont les délais à respecter ?

Il existe pour chaque phase une série de **dates buttoir** pour postuler :



Qui dois-je contacter ?

Vous êtes une PME franc-comtoise innovante et vous souhaitez postuler à l'instrument PME ?

Contact :

Anne-Marie Vieux

CCI Franche-Comté (ARIST) ; Enterprise Europe Network

amvieux@franche-comte.cci.fr

03 81 47 42 07